

Appendice
(U. U.)
13e Sept.

	Arpens.	Pieds.
9.—Lot de Lalanne et Garnot; la berge est en partie consolidée et protégée; elle est très-éloignée du Chemin, de.....	1	0
10.—Lot de Darche, longueur consolidée, environ.....	0	50
11.—Lot de Robert, non consolidé,.....	0	80
12.—Terre de la veuve Duagon, do.	0	80
13. do. de Porteous, berge consolidée et protégée en partie,.....	0	80
14. do. de Laroque, do.	0	90
15. do. du Revd. M. Mignault, non consolidée,.....	1	0
16. do. veuve Barette, do.	0	90
17. do. B. Mignault, do.	0	90
18. do. de Kimber, do. (L'angle sud est cependant éloigné de la rive, et lorsque le chemin sera redressé il y aura un espace assez considérable du côté nord, entre cette angle et la rue.).....	3	0
19.—Lot de Jacob Glen, berge consolidée et protégée,.....	4	0
20. Do. de Mad. veuve Glen, do.	2	0

RECAPITULATION.

1.—Berge déjà consolidée et appuyée, 14 arpens et quelques pieds, ou environ,	14	0
2.—Berge consolidée en partie, ou le chemin passant loin d'elle.....	5	80
3.—Berge non consolidée, environ,.....	4	35

Les Syndics ont évalué le coût de cinq ponts et six fossés couverts, à £370. Je ne pense pas qu'il y ait besoin de six petits fossés, et il me semble qu'il n'y en aura que deux, l'eau s'écoulant par les cinq grands fossés qui n'exigent que des ponts comme ceux que l'on bâtit ordinairement sur des fossés de ligne. Le plus grand de ces ponts est celui que Mde. Bresse a bâti il y a deux ans; il est très solide et construit en pierre sèche. Les garde-foux sont planés et peints. Elle a fait établir un trottoir de trois pieds de large sur toute la longueur de son lot. Mde Bresse a fait faire ce pont de quelques pieds plus large que la loi ne l'exige, et le tout a coûté £40. Le second pont qui est en bois, a besoin de quelques réparations, mais peu considérables. Le troisième est en pierre sèche comme le premier, et a été bâti il y a 4 ou 5 ans. Le quatrième est comme les autres en pierre, et est bâti depuis neuf ans; il est solidement construit. Le cinquième est en bois, mais il a besoin d'être rebâti; il y a déjà une partie de la pierre sur la place pour le refaire en pierre. Quant aux deux petits ponts, deux pièces de bois suffiront pour couvrir les fossés. Les Syndics ne craignent pas de faire passer leur chemin sur le terrain de Lamoureux et celui des Demoiselles Grisée, deux endroits où la berge de la rive est plus exposée aux éboulemens, par la raison qu'elle est plus haute que partout ailleurs, et exposée le printemps, dans les grandes eaux, à l'action des vagues soulevées par le vent de nord-est qui est alors très fréquent et très dangereux. Quant aux frais nécessaires pour les ouvrages de protection, le long de la berge de la rive, pour l'empêcher de s'affaisser, je sais que le meilleur qui ait été fait sur le bassin, savoir: sur la terre de M. Glen, ne peut avoir coûté guère plus de £25 par arpent, quoique la pierre ait été payée plus chère qu'elle ne se vend ordinairement dans l'endroit. Les Syndics portent un item de £50 pour le déplacement d'une étable et d'une maison, mais ils ne disent rien d'une boutique neuve appartenant au boucher du Gouvernement, qui se trouve dans la ligne du nouveau chemin. L'achat des terrains, les clôtures et les dommages qui, dans mon humble opinion, doivent être payés, les salaires des Ingénieurs et des Arpenteurs, les gages des hommes pour préparer le terrain, faire de nouvelles clôtures, &c.; toutes ces dépenses doivent être plus grandes que celles que nécessiterait un ouvrage de protection durable le long de la berge de cette rive. D'ailleurs, en suivant le bord, l'on aurait point de clôtures à entretenir, objet d'une grande importance à cause de la rareté du bois. Il est à ma connaissance depuis plus de vingt ans, que la berge de la rive sur les terres de Mad. Bresse, de la Fabrique et de Messrs. Demers, ne s'est jamais dégradée, quoiqu'elle ne soit protégée que par un ouvrage en pierre sèche. Mr. Franchère de la Pointe Olivier a bâti, il y a quelques années, un quai en maçonnerie de pierre sèche qui n'a pas remué dans aucun endroit, quoiqu'il soit dans un des lieux les plus exposés à l'action des vents d'ouest, qui sont de tous les vents, ceux qui font les plus grands ravages le printemps. Les bâtimens qui se trouvent sur la berge du bassin, et entre elle et le chemin, sont ceux de W. A. Begoresse qui a un appentis sur le bord même de la berge; de Dunn, qui a une tannerie, une maison, un magasin et une étable: la maison et la tannerie sont d'une plus grande vieillesse, que celle à laquelle l'homme parvient ordinairement; de la fabrique qui a une grande maison. Dernièrement, une croix colossale a été plantée près de la berge de la rive pour servir, d'ici à bien des années, de monument religieux. Si l'on avait craint de voir la berge de la rive s'ébouler, ou n'aurait pas planté cette croix dans la place où elle est: de Messrs. Demers qui ont une brasserie de près de 100 pieds de longueur et peut-être plus, et dont le mur de derrière est près de l'eau; de J. B. Masselan, ferblantier, qui a une maison, une boutique, une étable, &c. Sur la terre de Garnot, il y a une forge entre le chemin et le bassin; lorsque le chemin est boueux, les piétons passent derrière la forge. Darche a une boutique, &c. Je devrais ajouter, que feu Augustin Demers qui résidait sur